



AVIS PUBLIC SUR LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York (DOE) a pour politique d'assurer l'égalité des chances en matière d'emploi, conformément aux lois et règlements en vigueur, sans que le choix des candidats se fonde sur des caractéristiques perçues ou avérées, telles que la race, la couleur de peau, la religion, les croyances, l'appartenance ethnique, l'origine nationale, le statut d'étranger ou de citoyen, l'âge, le statut matrimonial, le statut de partenariat, le handicap, l'orientation sexuelle, le genre (y compris l'identité de genre, l'expression de genre, la grossesse/les conditions liées à la grossesse ou à l'accouchement, réelles ou perçues), le statut militaire, la situation de chômeur ou de chômeuse, les antécédents judiciaires telles que des arrestations ou des condamnations, le statut d'aidant familial, l'historique des crédits à la consommation, les prédispositions génétiques, l'historique des salaires, les décisions en matière de santé sexuelle et reproductive, ou le statut de victime de violence domestique, de délits sexuels ou de harcèlement. Cette politique vise également à maintenir un environnement exempt de tout harcèlement fondé sur l'une des classifications protégées ci-dessus, y compris le harcèlement sexuel et les représailles.

Le DOE a pour principe de garantir l'égalité des chances en matière d'éducation, conformément aux lois et réglementations en vigueur, sans distinction de race, de couleur de peau, de religion, d'âge, de croyances, d'appartenance ethnique, d'origine nationale, de statut d'étranger ou de citoyen, de handicap, d'orientation sexuelle, de genre (y compris identité de genre, expression de genre, grossesse/conditions liées à la grossesse ou à l'accouchement, réelles ou perçues) ou de poids, avérés ou perçus, et de maintenir un environnement libre de tout harcèlement, y compris sexuel ou sous la forme de représailles, qui se fonderait sur une de ces classifications protégées énoncées ci-dessus.

La présente politique est conforme au Titre VI et au Titre VII de la Loi sur les droits civils de 1964, au Titre IX des Amendements sur l'éducation de 1972, à la Loi sur la discrimination fondée sur l'âge dans l'emploi de 1967, aux sections 503 et 504 de la Loi sur la réadaptation de 1973, aux modifications des normes en matière d'emploi équitable de 1974, à la Loi sur le contrôle et la réforme de l'immigration de 1986, à la Loi sur les Américains en situation de handicap de 1990, à la Loi sur les droits civils de 1991, aux Lois sur les droits de l'homme de la Ville et de l'État de New York et aux dispositions des conventions collectives en matière de lutte contre la discrimination du Département de l'Éducation de la Ville de New York.

La Disposition réglementaire A-830 du Chancelier énonce les procédures pour les employés, les parents d'élèves, les élèves et les autres personnes qui mènent des activités avec le DOE, travaillent avec des employés ou des élèves du DOE, utilisent les locaux du DOE, ou ayant toute autre interaction avec le DOE, pour déposer des plaintes de discrimination illégale, de harcèlement par des employés du DOE ou des personnes qui ne sont pas employées par le DOE mais qui travaillent avec des employés ou des élèves du DOE, ou pour des représailles fondées sur ces plaintes. Il est possible de porter plainte en contactant le Bureau de l'égalité des chances et de la diversité (Office of Equal Opportunity & Diversity Management - OEO) ou en la déposant auprès d'un des organismes indiqués ci-dessous. Une copie de la Disposition réglementaire A-830 du Chancelier peut être obtenue auprès de l'OEO ou sur www.nyc.gov/schools/oeo/.

Ressources du DOE :

Secrétariat :

Office of Equal Opportunity & Diversity Management
 New York City Department of Education
 65 Court Street
 Brooklyn, New York 11201
 Tel: 718-935-3320
 Fax: 718-935-2531
oeoinquiries@schools.nyc.gov

Les questions relatives au respect du Titre IX peuvent être adressées à :

Title IX Coordinator

65 Court Street, Room 200

Brooklyn, NY 11201

Tel: 718-935-4987

Title_IX_Inquiries@schools.nyc.gov

Les questions relatives aux aménagements de la Section 504 doivent être adressées à :

Section 504 Coordinator

Office of School Health

110 William Street, 15th Floor

New York, NY 10038

Tel: (212) 287-0354

504Questions@schools.nyc.gov

Ressources externes :

- U.S. Equal Employment Opportunity Commission, New York District Office – 33 Whitehall Street 5th Floor, New York, NY 10004 – 212-336-3620
- Office for Civil Rights, New York Office U.S. Department of Education – 32 Old Slip, 26th Floor, New York, NY 10005-2500 – 646-428-3900
- New York State Division of Human Rights – 1 Fordham Plaza – 4th floor, Bronx, NY 10458 – 718-741-8400
- New York City Commission on Human Rights – 22 Reade Street – 1st floor, New York, NY 10007 – 212-306-7450